

Communauté  
de Communes  
du Savès

Avenue Lagaille  
32220 Lombez  
05 62 62 68 70  
05 62 62 68 73  
voirie@ccsaves32.fr

### Cadre réservé au maire

Transmis par le maire  
avec avis

- FAVORABLE  
 DÉFAVORABLE } (Préciser motifs<sup>(2)</sup>)  
 RÉSERVÉ

à la Communauté de Communes  
pour la suite à donner

A ..... le .....

### Cadre réservé au service instructeur

Compétence

- CCS    MAIRE

Avis du service

Lombez, le .....

Monsieur le Maire,

**Je soussigné** .....

demeurant à .....

agissant en qualité de .....

#### sollicite

- pour mon compte personnel .....
- pour le compte de .....  
demeurant à .....

#### l'autorisation ci-après :

- Arrêté d'alignement (c'est-à-dire définition de la limite du domaine public)
- Création d'un accès nouveau    ou     Modification d'un accès existant
- Réalisation d'une clôture maçonnée ou grillagée en limite du domaine public
  - avec portail                       sans portail
- Plantation d'une haie en limite du domaine public
- Réalisation d'une canalisation souterraine : Nature ..... Diamètre .....
- Mise en place d'un échafaudage pour travaux sur immeuble riverain<sup>(1)</sup>
  - Nature travaux : .....
- Rejet des eaux usées traitées : (joindre impérativement l'avis du gestionnaire de l'assainissement déjà donné pour les documents d'urbanisme antérieurs).**

Autre .....

### Situation des travaux

Commune ..... Section cadastrale ..... Parcelle n° .....

Lieu-dit .....

Voie publique concernée

RD n°	VC n°	CR de
-------	-------	-------

..... Désignation de la voie

Date souhaitée pour commencer les travaux : .....

Durée des travaux : .....

Pièces annexées (voir verso) : .....

Je m'engage à payer la redevance d'occupation éventuelle.  
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

A ..... le .....

Signature,

# PIÈCES A JOINDRE

## **Demande d'alignement**

- Plan de situation (1/20000),
- Extrait du plan cadastral comportant la parcelle considérée et le secteur voisin (1/2000).

## **Création d'accès nouveau**

- Plan de situation,
- Extrait du plan cadastral avec position de l'accès,
- Plan de masse (1/200) de l'accès souhaité. S'il s'agit d'un accès destiné à une activité artisanale, industrielle ou commerciale, précisions complémentaires éventuelles,
- Les accès importants devront faire l'objet d'un dossier technique complet.

## **Clôture (haie ou maçonnerie)**

- Plan de situation,
- Extrait du plan cadastral,
- Tracé de la clôture et position du portail éventuel,
- Photographie de l'aspect extérieur avant travaux,
- Pour les communes dotées d'un PLU, déclaration de travaux délivrée par la mairie ou copie de la demande, si cette dernière est en cours d'instruction.

Conformément aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 3 janvier 1977 relative à l'architecture, sont d'intérêt public la création architecturale, la qualité des constructions, l'insertion harmonieuse de celles-ci dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains et du patrimoine.

- Pour une haie, précisez la nature des plantes prévues.
- Pour une clôture maçonnée, précisez les matériaux envisagés et joindre une photographie.

## **Canalisation souterraine**

- Plan de situation,
- Extrait du plan cadastral avec position de l'accès,
- Tracé précis sur le plan de masse de la canalisation (côtes, pentes, niveaux, précisez si rattachement au NGF).

## **Echafaudage <sup>(1)</sup>**

- Plan de situation,
- Extrait cadastral.

## **Pose d'une enseigne <sup>(1)</sup>**

- Plan de situation,
- Extrait cadastral,
- Dessin de façade avec position cotée,
- Coupe transversale sur façade positionnant le surplomb du domaine public par l'enseigne.

N.B. : Toute demande, non accompagnée des pièces nécessaires à l'instruction des dossiers, fera l'objet d'un retour au demandeur et ne pourra être prise en compte.